

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Dossier

Dossier: Kantonale Regierungsratswahlen 2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias
Heer, Elia
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias; Heer, Elia; Porcellana, Diane 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Dossier: Kantonale Regierungsratswahlen 2021, 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 11.05.2025.

Inhaltsverzeichnis

Election complémentaire au gouvernement genevois 2021	1
Élection Conseil d'État valaisan 2021	1
Ersatzwahl in den Glarner Regierungsrat 2021	3
Election du Conseil d'État neuchâtelois 2021	4
Gesamterneuerungswahlen Regierungsrat Solothurn 2021	5
Bestätigungswahlen Regierung Appenzell Innerrhoden 2021	6
Élection Conseil d'État fribourgeois 2021	7
Récapitulatif des élections cantonales et communales 2021	9

Abkürzungsverzeichnis

KMU	Kleine und mittlere Unternehmen
BGer / TF	Bundesgericht / Tribunal fédéral
PME	petites et moyennes entreprises
BGer / TF	Bundesgericht / Tribunal fédéral

Election complémentaire au gouvernement genevois 2021

Kantonale Ersatzwahlen

WAHLEN
DATUM: 07.03.2021
DIANE PORCELLANA

Suite à la **démission du conseiller d'Etat Pierre Maudet** (GE, sans parti), une **élection complémentaire** a été organisée **dans le canton de Genève**. Candidat à sa propre succession, Pierre Maudet s'est présenté en tant qu'indépendant après avoir été exclu du PLR suite à ses problèmes judiciaires. Pour tenter de maintenir son deuxième siège à l'exécutif, le PLR a lancé Cyril Aellen. L'UDC, tout comme les Vert'libéraux, ont proposé des conseillers nationaux, à savoir Yves Nidegger (udc, GE) et Michel Matter (pvl, GE). Les Verts lancèrent Fabienne Fischer. Le président du PBD Genève Yann Testa et Olivier Pahud (GE, sans parti) avec sa liste «Evolution Suisse», ainsi que Morten Gisselbaek (GE, pdt) briguerent également le siège vacant. Si la candidature verte pouvait compter sur le soutien du PS, le PLR a reçu l'appui du PDC. La campagne en temps de pandémie a d'une part été marquée par les critiques envers Fabienne Fischer, suite à ses propos relatifs à la vaccination. Si ses propos pouvaient laisser transparaître des doutes sur l'utilité de la vaccination, elle rectifia plut tard vouloir se faire vacciner. D'autre part, Pierre Maudet a été condamné à une peine pécuniaire de 300 jours-amende avec sursis pour acceptation d'un avantage pour son voyage à Abu Dhabi.

Avec une participation de 48.2 pour cent, la verte Fabienne Fischer est arrivée en tête avec 38'626 voix, suivie par Pierre Maudet (29'275 suffrages), Cyril Aellen (20'129), Yves Nidegger (17'045), Michel Matter (12'322), Morten Gisselbaek (6'407), Olivier Pahud (1'562) et enfin Yann Testa (777).

Lors du deuxième tour (participation de 42.7 pour cent), le PDC a cette fois surpris en proposant la candidature de Delphine Bachmann. Le parti souhaitait « offrir une alternative à l'électorat de centre-droit », après que le PLR ait refusé de participer au second tour. Fabienne Fischer, Pierre Maudet et Yves Nidegger se sont représentés. Avec une participation de 42.7 pour cent, Fabienne Fischer a été élue avec 47'507 suffrages. Pierre Maudet n'a pas réussi à récupérer son siège avec son score de 38'184 voix. La candidate PDC est arrivée en troisième position avec 15'408 voix, suivie par Yves Nidegger et ses 12'485 suffrages. Les Verts renforçant leur présence avec un deuxième siège, la composition du Conseil d'Etat genevois compte ainsi 2 PS, 2 PLR, 1 PLR, 1 MCG et 1 PDC.¹

Élection Conseil d'État valaisan 2021

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 07.03.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Le 7 mars **2021**, la population valaisanne renouvelait ses autorités, autant au niveau du législatif que de l'exécutif. Élu en 2009 et première femme à siéger au **Conseil d'État valaisan**, la ministre socialiste Esther Waeber-Kalbermatten, qui avait victorieusement défendu son siège face à la candidature de son camarade de parti Stéphane Rossini lors des élections précédentes, ne se représentait pas. Dès lors, la possibilité de revenir à un collège composé uniquement d'hommes attisait l'inquiétude d'une partie de l'électorat. Cette éventualité prenait de l'épaisseur avec la candidature du saviésan Mathias Reynard (ps) pour succéder à la haut-valaisanne. Celui-ci était l'option privilégiée des socialistes valaisans pour conserver leur siège, de par son charisme et son expérience politique, lui qui siégeait au Conseil national depuis 2011 – il avait alors 24 ans – et a manqué de peu d'accéder à la chambre haute lors des dernières élections fédérales. Reynard renonçait ainsi à briguer la co-présidence du parti socialiste suisse aux côtés de Priska Seiler Graf (ps, ZH), laissant le champ libre au duo composé de Matteo Meyer (ps, ZH) et Cédric Wermuth (ps, AG). Partant avec de maigres chances d'entrer à l'exécutif, les Vert-e-s lançaient deux femmes, Magali di Marco et Brigitte Wolf, sur une liste commune avec Mathias Reynard. Parfois critiqués pour ne pas avoir présenté de femme, les socialistes rejetaient la faute sur les autres partis, pointant en particulier l'inexistence de candidature féminine chez les démocrates-chrétiens, malgré leur majorité historique au Conseil d'État. En effet, et c'est là que se situait le deuxième grand enjeu de ce scrutin, le PDC valaisan avait jusqu'alors toujours disposé d'au moins trois mandats à l'exécutif. Cependant, sa domination s'était érodée ces dernières années, le parti ne représentant aujourd'hui plus que 35 pour cent de l'électorat. Comment dès lors justifier ces trois sièges sur cinq au gouvernement? Cela

avait pour effet d'aiguiser l'appétit des autres partis, et notamment de l'UDC qui espérait reconquérir le siège perdu en 2017 suite à la non-réélection d'Oskar Freysinger (udc). Le parti agrarien misait pour cela sur le conseiller national haut-valaisan Franz Ruppen (udc). Frédéric Favre, qui avait permis au PLR de faire son entrée à l'exécutif en 2017, se représentait pour un deuxième mandat, alors que le PDC souhaitait défendre le siège laissé vacant par Jacques Melly, qui quittait le gouvernement après trois mandats, avec la candidature de Serge Gaudin, peu connu du grand public. Celui-ci se présentait aux côtés des sortants Roberto Schmidt (pdc) et Christophe Darbellay (pdc).

Les enjeux de représentation féminine et partisane, évoqués ci-dessus, ont éclipsé les arguments et les programmes des partis durant la campagne. La pandémie de Covid-19, la crise climatique, les problèmes de l'administration cantonale ou encore le dossier de la construction de l'autoroute entre le Valais romand et le Haut-Valais, serpent de mer de la politique valaisanne, n'ont ainsi pas été au centre des débats, regrettait le directeur de publication du Walliser Bote dans le Nouvelliste. Les candidates et candidats se sont néanmoins positionnés sur différentes thématiques. Dans la ligne sociale de son parti, Mathias Reynard a notamment exprimé sa volonté de revaloriser les conditions de travail du personnel de santé ainsi que d'améliorer l'accès aux aides Covid pour les entreprises. Pour sa part, le haut-valaisan Roberto Schmidt affirmait que par son entremise, le Valais avait été l'un des cantons les plus rapides à accorder les aides. Frédéric Favre et Christophe Darbellay ont aussi fait connaître leur volonté de soutenir l'économie pour sortir de la crise en limitant les dégâts. Darbellay, en tant que ministre de l'éducation, appuyait l'«excellente» qualité de l'enseignement valaisan, alors que Frédéric Favre soutenait la promotion de femmes à des postes-clés, en particulier dans l'administration cantonale. Mais encore, le candidat UDC Franz Ruppen clamait son soutien à l'agriculture et aux PME, qui étaient également défendues par Serge Gaudin. Celui-ci se positionnait aussi sur des sujets écologiques, souhaitant faire du Valais un exemple de durabilité, des thèmes évidemment exploités par les candidates vertes. Magali di Marco et Brigitte Wolf soutenaient notamment la transition énergétique et les mesures en faveur du maintien de la biodiversité.

En outre, le candidat démocrate-chrétien Serge Gaudin, originaire d'Évolène mais habitant de Grimsuat, a déménagé, durant la campagne, dans sa commune d'origine, pour éviter de se confronter à Mathias Reynard dans le district de Sion, la constitution valaisanne ne permettant qu'un seul élu par district.

Si des discussions entre le PS, le PLR et l'UDC ont eu lieu, aucune alliance officielle n'a vu le jour pour contrecarrer les plans du PDC avant le premier tour. Les deux ministres sortants Roberto Schmidt (62'031 voix) et Christophe Darbellay (56'331 voix) sont sortis en tête, pas perturbés par une affaire de dîner clandestin dans un restaurant fermé à cause de la pandémie, révélée par le Nouvelliste quelques jours avant le scrutin. Mathias Reynard réalisait le troisième meilleur score avec 51'539 voix, suivi par Frédéric Favre avec 50'199 voix. La lutte était serrée pour la cinquième place entre Serge Gaudin (45'452 voix) et Franz Ruppen (44'734 voix), alors que les deux candidates vertes terminaient sans surprise plus loin, avec 31'567 voix pour Brigitte Wolf et 30'721 pour Magali di Marco. Les espoirs de voir une femme être élue s'envolaient et l'hypothèse d'un Conseil d'État cent pour cent masculin se confirmait. Le suspens demeurerait cependant quant au maintien du troisième siège PDC. Bien qu'en ballottage favorable avec sa cinquième place, Serge Gaudin semblait en danger face à Franz Ruppen, qui comptait sur la forte mobilisation du Haut-Valais lors du deuxième tour pour permettre aux germanophones de garder leurs deux sièges à l'exécutif. Les sièges de Mathias Reynard et de Frédéric Favre ne semblaient pas encore garantis, les candidats PS et PLR ayant réalisés, avec presque 40 pour cent des voix, des scores largement supérieurs à la force de leurs partis respectifs, qui plafonnent aux alentours de 20 pour cent. La participation s'est élevée à 60.84 pour cent.

Grâce au retrait de Magali di Marco avant le deuxième tour, Christophe Darbellay était déjà certain d'être élu en tant que dernier représentant du Bas-Valais. La constitution valaisanne stipule en effet que chacune des trois régions (Bas-Valais, Valais Central, Haut-Valais) doit disposer d'au moins un conseiller d'état. Comme Roberto Schmidt avait réalisé un excellent score au premier tour, c'est un match à quatre pour trois sièges qui se profilait en vue du deuxième tour. Le PS, le PLR et l'UDC du Valais romand (UDCVr) lançaient ainsi un appel à élire un gouvernement composé de deux élus PDC, un PLR, un PS et un UDC. Cherchant par tous les moyens à défendre son troisième siège, le PDC se retrouvait embourbé dans une stratégie contradictoire. Alors que le parti s'était toujours montré favorable à l'octroi de deux sièges à la minorité germanophone du canton, son adversaire le plus proche était désormais le haut-valaisan Ruppen. Pour s'éviter une déconvenue, les démocrates-chrétiens appelaient leur électorat à serrer les rangs pour éviter d'apporter des voix aux autres candidats,

notamment Frédéric Favre, que Roberto Schmidt et Christophe Darbellay avaient pourtant soutenu lors du premier tour. Ce revirement était sanctionné lors du second tour le 28 mars 2021. Serge Gaudin échouait à être élu, occupant la sixième place avec 37'414 voix, alors que Christophe Darbellay terminait étonnamment cinquième, avec 43'799 voix. Massivement soutenu par le Haut-Valais, Franz Ruppen prenait la deuxième place avec 50'982 voix, seulement devancé par Roberto Schmidt (55'698 voix). Avec 49'094 voix, Mathias Reynard était troisième tandis que la quatrième place revenait à Frédéric Favre avec 48'990 voix. Pour ce deuxième tour, la participation était de 55.61 pour cent.

Pour la première fois, la population valaisanne a donc élu un gouvernement dont la majorité ne revient pas au PDC. Le parti avait perdu sa majorité au Grand Conseil en 2013.²

Ersatzwahl in den Glarner Regierungsrat 2021

Kantonale Ersatzwahlen

WAHLEN
DATUM: 28.03.2021
ELIA HEER

Der Glarner Finanzdirektor Rolf Widmer (GL, mitte) gab im November 2020 seinen Rücktritt auf Mai 2021 bekannt. Der zum Zeitpunkt seines Rücktritts amtsälteste Regierungsrat trat nach 17 Jahren in der Glarner Exekutive zurück und wechselte in die Geschäftsleitung der Glarner Kantonalbank. Die **Ersatzwahl in den Glarner Regierungsrat** wurde auf den 7. März 2021 angelegt, ein allfälliger zweiter Wahlgang sollte drei Wochen später stattfinden.

Die aus der Fusion von CVP und BDP hervorgegangene Mitte-Partei trat an, um den jahrelang von der CVP gehaltenen Sitz zu verteidigen. Sie schickte dazu Jürg Feldmann ins Rennen, der beruflich Hauptabteilungsleiter Militär und Zivilschutz beim Kanton Glarus war. Konkurrenz bekam Feldmann von der SP. Die Sozialdemokraten portierten den Verwaltungsgerichtspräsidenten Markus Heer. Beide hatten bisher kaum politische Erfahrungen vorzuweisen.

Im Wahlkampf war das Thema Coronavirus allgegenwärtig und es wurden zahlreiche Fragen besprochen, die direkt oder indirekt mit der Pandemie zusammenhingen, wie etwa die Schutzmassnahmen oder die Gesundheitskosten. Wegen der Pandemie musste der Wahlkampf zudem grösstenteils online durchgeführt werden. Auch die Anhörungen bei den anderen Parteien, bei denen die Kandidaten um Wahlempfehlungen buhlten, fanden per Videokonferenz statt. Feldmann konnte sich dabei die Empfehlungen von der FDP und der SVP sichern, Heer diejenige der Grünen. Die GLP beschloss Stimmfreigabe, aber ihre Jungpartei scherte aus und empfahl Markus Heer zur Wahl.

Am 7. März fand der erste Wahlgang statt. Jürg Feldmann holte 4'709 Stimmen und lag damit hauchdünn vor Markus Heer (4'551 Stimmen). Da noch 519 Stimmen auf verschiedene weitere Kandidierende entfielen, schaffte es weder Feldmann noch Heer, das absolute Mehr von 4'890 Stimmen zu überspringen.

So musste der zweite Wahlgang am 28. März entscheiden. Diesen entschied Markus Heer für sich. Er holte 5'382 Stimmen und damit deutlich mehr als noch im ersten Wahlgang. Feldmann konnte seine Stimmzahl nicht genügend erhöhen und musste sich mit 4'852 Stimmen geschlagen geben. Bemerkenswert ist, dass die Wahlbeteiligung im zweiten Wahlgang (39.9%) sogar noch etwas höher lag als beim ersten (39.3%), obwohl beim zweiten Wahlgang – anders als drei Wochen zuvor – keine nationalen Abstimmungen mehr stattfanden, welche normalerweise einen mobilisierenden Effekt haben. Der unterlegene Feldmann konstatierte denn auch nach der Wahl, dass Heer die Mobilisierung im zweiten Wahlgang offensichtlich besser gelungen sei. Mitte-Parteipräsident Peter Landolt sah die zuvor fehlende Vertretung der SP in der Regierung als Grund für Heers Erfolg. SP-Präsident Jacques Marti erachtete hingegen den Kandidaten selber als Erfolgsfaktor: Heer sei kompetent und genügend gemässigt, um auch für Bürgerliche wählbar gewesen zu sein. Mit Heer setzt sich die Regierung neu aus zwei FDP-, einem SVP-, einem Mitte- und einem SP-Mitglied zusammen.³

Election du Conseil d'État neuchâtelois 2021

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 18.04.2021
DIANE PORCELLANA

Sur les cinq membres sortants du **Conseil d'Etat neuchâtelois**, trois brigueront un nouveau mandat, à savoir Alain Ribaux (NE, plr), Laurent Favre (NE, plr) et Laurent Kurth (NE, ps). Les socialistes Jean-Nathanaël Karakash et Monika Maire-Hefti ne se sont pas représentés. Si lors des dernières élections cantonales, la composition PLR-PS avait été maintenue, le PS s'attendait cette fois-ci à perdre des plumes. En effet, face à la vague verte qui a déferlé lors des dernières élections fédérales et communales, le PS espérait au mieux maintenir deux de ses sièges. Alors qu'il souhaitait ouvrir sa liste à deux candidatures vertes, les Verts ont refusé l'alliance. Sa liste se composait dès lors de Laurent Kurth, de Florence Nater (NE, ps) et Frédéric Mairy (NE, ps). Les Verts, en cavalier seul, ont proposé un unique candidat, Roby Tschopp. Cédric Dupraz, Sarah Blum, Léa Eichenberger et Julien Gressot concourraient pour le POP; Zoé Bachmann, Dimitri Paratte et Solenn Ochsner pour SolidaritéS. Deux femmes, Brigitte Leitenberg et Mireille Tissot-Daguette, figuraient sur la liste vert'libérale. Au milieu de l'échiquier, le Centre proposa une seule candidature, celle de Nathalie Schallenger. Quant au PLR, il proposait aux côtés de ses sortants Lionel Rieder et Crystel Graf. L'UDC, tout comme les Verts et le Centre, a présenté comme unique candidat, Grégoire Cario. Enfin, Vincent Rollier (NE, sans parti) et Thomas Wroblewski (NE, sans parti) ont chacun déposé une liste, à savoir la liste «Apéro pour tout le monde» et la «Liste du vote blanc». Sur les 21 candidatures, 9 étaient féminines, 12 étaient issues du Littoral, 8 des Montagnes, 1 du Val-de-Ruz et 1 du Val-de-Travers. Durant cette année marquée par la crise du Covid-19, l'ensemble des partis ont utilisés les réseaux sociaux pour faire campagne.

Avec une participation de 32.1 pour cent au premier tour, est arrivé en tête Alain Ribaux avec 18'630 suffrages, suivi par Laurent Favre (18'520 voix), Laurent Kurth (16'890 voix), Florence Nater (13'996 voix), Crystel Graf (12'576 voix), Frédéric Mairy (11'700 voix), Roby Tschopp (11'623 voix), Lionel Rieder (10'499 voix), Cédric Dupraz (5'992 voix), Sarah Blum (5'979 voix), Brigitte Leitenberg (5'825 voix), Nathalie Schallenger (5'791 voix), Mireille Tissot-Daguette (5'333 voix), Grégoire Cario (5'279 voix), Léa Eichenberger (4'040 voix), Julien Gressot (3'497 voix), Zoé Bachmann (3'405 voix), Dimitri Paratte (2'334 voix), Solenn Ochsner (2'193 voix), Vincent Rollier (2'071 voix) et Thomas Wroblewski (988 voix). Alors que les pronostics tablaient sur la cession d'un siège socialiste aux Verts, le candidat vert n'est arrivé qu'en septième position. La candidate Crystel Graf (plr) a créée, quant à elle, la surprise en décrochant la cinquième place.

Si 14 des 21 candidat.e.s ont obtenu plus de 5 pour cent des suffrages pour pouvoir se représenter au deuxième tour, seuls six d'entre eux ont continué la course: Alain Ribaux, Laurent Favre, Crystel Graf, Florence Nater, Laurent Kurth et Roby Tschopp. Les socialistes et les Verts ont chacun déposé une liste, sous la bannière commune «gauche plurielle». Les Vert'libéraux recommandaient le candidat vert, le POP les candidats de gauche et l'UDC le PLR. Quelques jours avant le scrutin, après que le PLR ait envoyé un flyer accusant les Verts d'être opposés au contournement de la Chaux-de-fonds par la H18, Roby Tschopp a assuré qu'il le soutenait et dénonça que le soutien à titre personnel de deux membres verts ait été instrumentalisé pour attaquer sa candidature. Avec une participation de 30.2 pour cent, ont été élus Alain Ribaux avec 25'197 suffrages, Laurent Favre (25'175 suffrages), Florence Nater (4'724 suffrages), Laurent Kurth (24'356 suffrages) et Crystel Graf (23'567 suffrages). Roby Tschopp a manqué son entrée à l'exécutif avec 19'346 voix, lequel se compose désormais de 3 PLR et 2 PS. Finalement, c'est donc le PLR qui a raflé le troisième siège socialiste.⁴

Gesamterneuerungswahlen Regierungsrat Solothurn 2021

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 25.04.2021
ELIA HEER

Die **Regierungswahlen im Kanton Solothurn** versprachen 2021 einiges an Spannung. Während drei der bisherigen Mitglieder in der fünfköpfigen Regierung – Susanne Schaffner (SO, sp), Remo Ankli (SO, fdp) sowie Brigit Wyss (SO, gp) – erneut antraten um ihr Amt zu verteidigen, kündigten gleich beide CVP-Regierungsräte ihren Rücktritt an; neben dem amtierenden Finanzdirektor Roland Heim (SO, cvp) gab überraschend auch Parteikollege und Bau- und Justizdirektor Roland Fürst (SO, cvp) seinen Verzicht auf eine neuerliche Amtszeit bekannt. Während der 65-jährige Heim aufgrund seines Alters verzichtete, gab Fürst körperliche Beschwerden als Grund für seinen Rücktritt aus der Regierung an. Der doppelte Rücktritt ihrer beiden 2013 gewählten Regierungsräte bedeutete, dass die CVP ernsthaft Gefahr lief, mindestens einen ihrer beiden Regierungssitze zu verlieren. Um dies zu verhindern, bewarb sich einerseits die kantonale Parteipräsidentin Sandra Kolly (SO, cvp) um einen Sitz. Neben ihr buhlten auch der Lortorfer Gemeindepräsident Thomas Müller (SO, cvp) und Kantonsrat Georg Nussbaumer (SO, cvp) um die Nominierung ihrer Partei. Schlussendlich entschieden sich die CVP-Delegierten in der wegen der Covid-19-Pandemie schriftlich durchgeführten Abstimmung neben Kolly, welche ungefährdet auf den Schild gehoben wurde, knapp für Müller als zweiten Kandidaten. Die doppelte CVP-Vakanz sahen insbesondere die FDP und die SVP als Chance für den Angriff auf einen Sitz. Die FDP hatte ihren zweiten Sitz erst vor vier Jahren überraschend an die Grünen Brigit Wyss verloren. Der Volkswirtschaftsdirektorin wurde aber insbesondere aus bürgerlichen Kreisen gute Arbeit attestiert und Wyss schien fest im Sattel zu sitzen, weshalb die FDP in ihrer Rückeroberungsmission vor allem auf einen der freigewordenen CVP-Sitze schielte. Neben Remo Ankli nominierten die FDP-Delegierten Peter Hodel (SO, fdp), den Gemeindepräsidenten von Schönenwerd und FDP-Fraktionspräsidenten im Kantonsrat. Die SVP portierte derweil Kantonsrat Richard Aschberger (SO, svp), um nach mehreren erfolglosen Versuchen endlich in die Solothurner Regierung einzuziehen. Aschberger, obwohl noch eher unbekannt, wurde von der SVP-Spitze rund um Kantonalparteipräsident Christian Imark (SO, svp) als der ideale Kandidat für diese Aufgabe präsentiert, da er mehrheitsfähig und kompromissbereit sei. Die SP und die Grünen beschränkten sich vier Jahre nach dem überraschenden Erfolg für links-grün auf das Verwalten ihrer beiden Sitze. Ein dritter Sitz für eine linke Partei liege laut SP-Parteipräsidentin Franziska Roth (SO, sp) ausser Reichweite.

Der Wahlkampf war primär geprägt durch die Coronakrise. Einerseits verhinderte diese viele Wahlkampfveranstaltungen und andererseits wurden die kantonalen und nationalen Coronamassnahmen unter den Kandidierenden heiss diskutiert. Insbesondere Aschberger, aber auch Müller, zeigten sich kritisch gegenüber Einschränkungen und forderten Öffnungsschritte. Das zweite oft diskutierte Thema war die Steuerbelastung und die kantonale Volksinitiative «Jetzt si mir draa», welche Steuersenkungen forderte. Vor allem Schaffner und Wyss wehrten sich gegen zu starke Steuersenkungen aber auch Ankli zeigte sich zurückhaltend und rückte zuerst einmal die Hilfen an die Wirtschaft während der Coronapandemie in den Vordergrund.

Am Wahlsonntag schafften die drei Bisherigen ihre Wiederwahl bereits im ersten Wahlgang. Die Wahlbeteiligung betrug dabei 43.7 Prozent. Remo Ankli schnitt mit 50'010 Stimmen am besten ab, gefolgt von Brigit Wyss (48'537) und Susanne Schaffner (42'733). Dahinter verpasste Sandra Kolly (37'506) das absolute Mehr von 38'980 Stimmen nur knapp. Hinter ihr verpassten auch Thomas Müller (32'536), Peter Hodel (32'250) und Richard Aschberger (25'453) den direkten Einzug in die Regierung. Obwohl Aschberger schon einen beträchtlichen Rückstand aufwies, entschied er sich – zusammen mit den anderen drei Kandidierenden –, beim sieben Wochen später stattfindenden zweiten Wahlgang erneut anzutreten. Zwischen den Urnengängen sorgte vor allem SP-Parteisekretär Niklaus Wepfer (SO, sp) für Schlagzeilen. In einem Leserbrief sprach er sich dafür aus, dass die SVP nach ihrem guten Resultat bei den Kantonsratswahlen einen Sitz in der Regierung erhält, da seiner Meinung nach alle vier im Kantonsrat praktisch gleich grossen Parteien mindestens einen Sitz in der Regierung erhalten sollten. Offiziell entschieden sowohl die SP als auch die Grünen für den zweiten Wahlgang jedoch Stimmfreigabe.

Im zweiten Wahlgang vom 25. April holte Sandra Kolly 35'472 Stimmen und erzielte damit erneut klar das beste Resultat der noch im Rennen verbliebenen Kandidierenden. Kolly ist erst die sechste Frau, die in die Solothurner Regierung gewählt wurde – und sie

sorgte damit zum ersten Mal für eine weibliche Mehrheit im fünfköpfigen Gremium. Hinter ihr entschied Peter Hodel (25'772 Stimmen) das Kopf-an-Kopf-Rennen gegen Thomas Müller (24'487) um den letzten Regierungssitz für sich. Damit realisierte die FDP ihren angestrebten Sitzgewinn auf Kosten der CVP. Aschberger holte zwar noch einmal auf, landete jedoch mit 21'431 Stimmen rund 4'300 Stimmen hinter dem letzten Kandidaten, der einen Regierungssitz hatte erobern können. Die Wahlbeteiligung im zweiten Wahlgang betrug 34.9 Prozent. Die bisherigen Regierungsräte behielten ihre Departemente – Wyss die Volkswirtschaftsdirektion, Schaffner das Departement des Innern und Ankli das Departement für Bildung und Kultur. Kolly erbte das Bau- und Justizdepartement von ihrem Parteikollegen Fürst, während Hodel neu den Posten des Finanzdirektors übernahm.⁵

Bestätigungswahlen Regierung Appenzell Innerrhoden 2021

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 09.05.2021
ELIA HEER

Die **Bestätigungswahlen der Regierung des Kantons Appenzell Innerrhoden**, der Standeskommission, liefen **2021** in verschiedener Hinsicht ungewöhnlich ab. Erstens konnten sie nicht wie gewohnt an der Landsgemeinde durchgeführt werden, da die Standeskommission die Landsgemeinde aufgrund der Corona-Pandemie absagen musste. Stattdessen sollten die Bestätigungswahlen, ebenso wie die Sachentscheide, am 9. Mai mittels Urnenabstimmung entschieden werden. Dagegen hatten sich anonyme Gruppierungen, die die Landsgemeinde gerne vor Ort durchgeführt hätten, gewehrt. Drei Personen hatten sogar beim Bundesgericht Stimmrechtsbeschwerde gegen den Entscheid der Standeskommission eingereicht. Das BGer wies die Beschwerde allerdings ab, da es die Absage angesichts der epidemiologischen Lage als korrekt und verhältnismässig einstufte.

Zweitens gingen 2021 gleich 26 Vorschläge für Gegenkandidaturen für die Standeskommission und das Kantonsgericht (dessen Mitglieder ebenfalls jedes Jahr bestätigt werden müssen) ein – obwohl keines der amtierenden Mitglieder der Standeskommission seinen Rücktritt eingereicht hatte. Das Vorschlagen von Gegenkandidaturen ist dem Modus der Landsgemeinde nachempfunden, an der jede stimmberechtigte Person im Landsgemeindering einen Namen rufen und diese Person damit als Gegenkandidatin oder Gegenkandidaten nominieren kann. Bei den ebenfalls per Urnengang durchgeführten Bestätigungswahlen 2020 waren für eine solche Nomination per Formular noch zehn Unterschriften nötig gewesen. Im Februar 2021 hatte der Grosse Rat diese Bestimmung aber aufgehoben, damit auch Einzelpersonen – wie bei der Landsgemeinde – Personen per Formular vorschlagen konnten. 16 der Vorschläge stammten von einem Ehepaar, das die Vorschläge laut eigenen Angaben aus «tiefer, begründeter und langjähriger Unzufriedenheit» mit der Justiz eingereicht hatte. Da in Appenzell Innerrhoden grundsätzlich Amtszwang gilt, konnten die vorgeschlagenen Personen ihre Kandidatur nicht ablehnen und hätten im Falle einer Wahl das Amt auch ausüben müssen – obwohl sie ohne ihr Wissen für die Wahl nominiert worden waren. Einzig über 65-Jährige sowie Personen, die bereits mindestens acht Jahre ein politisches Amt ausgeübt hatten, waren vom Amtszwang befreit und konnten deshalb ihre Kandidatur zurückziehen.

Von den aktuellen Mitgliedern der Standeskommission sahen sich Frau Statthalter Monika Rüegg Bless (AI, mitte) und Landesfähnrich Jakob Signer (AI, parteilos) mit Gegenkandidaturen konfrontiert. Rüegg Bless, Vorsteherin des Gesundheits- und Sozialdepartements, erhielt mit Barbara Nef-Manser (AI, parteilos), einer Abteilungsleiterin am Spital Appenzell, eine ernstzunehmende Gegenkandidatin. Dies auch deshalb, weil Nef-Manser ihre Kandidatur nach anfänglichem Zögern ernst nahm und einen aktiven Wahlkampf führte. In diesem Wahlkampf ging es dabei fast ausschliesslich um das Bauprojekt AVZ+, einen Neubau des Spitals Appenzell. 2018 hatte die Landsgemeinde das Projekt zwar gutgeheissen, die Standeskommission hatte aber im November 2020 entschieden, das Bauvorhaben doch nicht durchzuführen, da das Spital in der Zwischenzeit in finanzielle Schwierigkeiten geraten war und der Spitalverbund Appenzell Ausserrhoden die Zusammenarbeit mit dem Spital gekündigt hatte. Der endgültige Entscheid über Verzicht oder Fortsetzung des Projekts hätte an der Landsgemeinde gefällt werden sollen, folglich wurde diese Frage gleichzeitig mit den Wahlen an der Urne entschieden. Rüegg Bless hatte sich für einen Abbruch des Neubauprojektes ausgesprochen, während Nef-Manser dieses nicht nur befürwortete, sondern als neue Frau Statthalter auch durchsetzen wollte.

Ungewöhnlich war der Wahlkampf 2021 schliesslich drittens, weil er für Innerrhoder Verhältnisse aussergewöhnlich hart und emotional geführt wurde – insbesondere weil er stark mit dem Abstimmungskampf über das AVZ+ verbunden wurde. Ein Komitee «Pro Spital Appenzell» bezichtigte Rüegg Bless in Zeitungsinseraten der Falschaussage und empfahl Nef-Manser zur Wahl. Rüegg Bless zeigte sich betroffen ob der Vorwürfe und die Parteien Mitte, FDP und SP sahen sich gezwungen, in den Medien zusammen mit prominenten Verbänden einen Aufruf zu Fairness zu veröffentlichen.

Die Wahl fiel schliesslich deutlich aus. Monika Rüegg Bless erhielt 4'557 Stimmen und somit deutlich mehr als ihre Gegenkandidatin Barbara Nef-Manser (1'385 Stimmen). Auch Jakob Signer wurde deutlich in seinem Amt bestätigt. Er erhielt 5'313 Stimmen, wobei keiner seiner Gegenkandidaten mehr als 600 Stimmen holte. Der amtierende Vorsteher des Volkswirtschaftsdepartements, Roland Dähler (AI, parteilos), wurde mit 6'197 Stimmen zum regierenden Landammann, sprich zum Präsidenten der Regierung, gewählt. Die Wahlbeteiligung lag bei 56 Prozent. Die restlichen vier Mitglieder der Standeskommission, Roland Inauen (AI, parteilos) – der nach der Wahl von Roland Dähler zum regierenden Landammann wieder vom regierenden zum stillstehenden Landammann wechselte –, Säckelmeister Ruedi Eberle (AI, svp), Landeshauptmann Stefan Müller (AI, parteilos) und Bauherr Ruedi Ulmann (AI, mitte) wurden in stiller Wahl bestätigt, da es keine Gegenkandidaturen gab. Im Übrigen wurden gleichentags auch alle amtierenden Mitglieder des Kantonsgerichts bestätigt und die Stimmbevölkerung entschied mit 4'422 zu 2'131 Stimmen, auf den Spitalneubau zu verzichten.⁶

Élection Conseil d'État fribourgeois 2021

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 07.11.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Depuis 2018 et l'élection du libéral-radical Didier Castella en remplacement de l'écologiste Marie Garnier, le **Conseil d'État fribourgeois** se composait de trois élus du Centre, deux du PLR et deux du PS; une majorité bourgeoise que la gauche aspirait à renverser à l'occasion des **élections cantonales de novembre 2021**. Pour ce faire, Christian Levrat est sorti du bois près d'une année avant l'échéance en se profilant comme chef de file du parti socialiste. Poids lourd de l'arène fédérale, le sénateur faisait figure de candidat idoine pour remplacer Anne-Claude Demierre, qui se retirait après quatorze années au gouvernement, et conserver les deux sièges socialistes, aux côtés de Jean-François Steiert, élu en 2016. Au début du mois d'avril 2021, Christian Levrat a cependant surpris en se retirant de la course. En effet, le sénateur socialiste a accédé à la présidence du conseil d'administration de la Poste, succédant à Urs Schwaller, un autre fribourgeois. Ce nouveau mandat étant incompatible avec toute fonction politique, une élection complémentaire a d'une part été organisée en septembre 2021 pour repourvoir le strapontin laissé vacant au Conseil des États. D'autre part, le parti socialiste s'est retrouvé quelque peu démuni dans la course au gouvernement, perdant sa locomotive pour la campagne. Pour remplacer Levrat, la conseillère nationale Valérie Pillier Carrard (ps) s'est portée candidate. Non-élue en 2018 face à Castella, elle a rejoint Steiert et Alizée Rey, présidente de la section cantonale, sur la liste socialiste. La gauche est partie unie dans la bataille, le PS, les Verts et le Centre gauche-PCS s'étant mis d'accord pour une alliance, à l'image de ce qui avait été fait lors des précédentes élections cantonales. Aux côtés des candidat.e.s socialistes, l'écologiste Sylvie Bonvin-Sansonens, présidente du Grand Conseil, et la présidente du Centre gauche-PCS Sophie Tritten partageaient l'objectif de récupérer le siège perdu en 2018, voire de faire basculer la majorité en décrochant un quatrième mandat.

Face à la gauche unie, la droite est partie en ordre dispersé dans la campagne. Historiquement fort au gouvernement, le Centre tenait à conserver ses trois sièges. Alors qu'Olivier Curty (centre) et Jean-Pierre Siggen (centre) visaient une réélection, le grand argentier Georges Godel (centre) ne pouvait plus se représenter, ayant atteint la limite de mandats. Pour le remplacer, le parti a désiré présenter une femme. Cependant, la perle rare fût difficile à trouver. Peu connue dans la sphère politique fribourgeoise, Luana Menoud-Baldi (centre), d'origine tessinoise mais établie dans le canton depuis 2007, a finalement été choisie pour défendre le siège laissé vacant. Chez les PLR, Maurice Ropraz ne s'est pas représenté, après deux mandats. Son collègue Didier Castella était lui candidat. À ses côtés, le chef du groupe PLR au Grand Conseil Romain Collaud s'est lancé dans la course. Sans représentant au gouvernement depuis le départ de Raphaël Rimaz en 1996, l'UDC a une nouvelle fois tenté de retrouver un siège en présentant plusieurs candidatures. Les députés Philippe Demierre, Gilberte

Schär, Adrian Brügger et le conseiller général en ville de Fribourg David Papaux, ancien champion de judo, figuraient ainsi parmi les candidat.e.s. Eux aussi désireux d'obtenir une part du gâteau, les Vert'libéraux ont présenté Irene Bernhard et Loris Grandjean. Parmi les autres postulant.e.s à un siège à l'exécutif, on retrouvait encore le fondateur du parti des artistes et conseiller général à Fribourg Claudio Rugo, déjà candidat en 2016 et 2018, ainsi que Nicole Ayer et Michèle Courant, qui souhaitaient rappeler que «le peuple reste souverain» avec leur liste «DDirecte.ch (DDSN-FRIBOURG)».

En vertu de la nouvelle loi cantonale sur le financement de la politique, découlant d'une initiative de la jeunesse socialiste acceptée en 2018, les partis ont dû communiquer leur budget six semaines avant les élections. Le Centre a annoncé disposer de CHF 270'000 pour la campagne, le plus gros budget parmi les formations engagées. Le PLR tablait sur un budget de CHF 200'000, le PS sur CHF 146'000, en ne prenant en compte que le premier tour cependant, les Verts sur CHF 110'000 et l'UDC sur CHF 96'000. Le budget de deux autres partis dépassait encore CHF 10'000, limite au-delà de laquelle il est obligatoire de déclarer les fonds, à savoir les vert'libéraux avec CHF 37'700 et le Centre gauche-PCS avec CHF 31'000. S'agissant des budgets personnels des candidat.e.s, la centriste Luana Menoud-Baldi était celle qui disposait des ressources financières les plus importantes avec CHF 76'000, destinés avant tout à la faire connaître dans le canton. Suivaient les libéraux-radicaux Didier Castella (CHF 73'000) et Romain Collaud (CHF 55'000).

Avant l'élection de nouvelles têtes à l'exécutif, le journal La Liberté a profité d'établir un bilan de la législature. Qualifié de «champion des petits pas», le gouvernement s'est vu reprocher un «manque de vision à long terme» de la part des chefs de groupe au Grand Conseil. Des critiques déjà formulées lors des dernières législatures, a relevé la Liberté, qui regrettait «le manque de personnalités fortes qui font entendre leur voix au-delà des frontières du canton». Le journal a cependant souligné que de nombreux projets ont vu le jour, à l'image de la réforme fiscale des entreprises et de la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'État. Si les finances publiques se portent bien, c'est surtout le manque d'ambition à l'égard de certaines problématiques qui a fait l'objet de critiques. La Liberté a illustré cela avec les objectifs climatiques du canton, en précisant que «se doter d'un plan climat, c'est bien, mais l'assortir d'un montant de CHF 21 millions jusqu'en 2026 est nettement insuffisant».

Le premier tour s'est déroulé le 7 novembre 2021, parallèlement à l'élection du Grand Conseil. Avec une participation de 37.63 pour cent, le socialiste Jean-François Steiert a terminé en tête des suffrages (32'892 voix, à environ 6'000 voix de la majorité absolue), entraînant dans son sillage toute l'alliance de gauche, qui a placé quatre de ses représentant.e.s parmi les sept premier.ère.s. Pour être précis, Sylvie Bonvin-Sansonns a occupé la deuxième place (30'881 voix), Valérie Piller Carrard la quatrième (30'201 voix), Alizé Rey la sixième (25'402 voix) et Sophie Tritten la huitième (24'447 voix). Un beau tir groupé qui contrastait avec la débâcle du côté du Centre: pourtant le mieux élu en 2016, Jean-Pierre Siggen a terminé seulement neuvième, avec 22'745 suffrages, alors que Luana Menoud-Baldi finissait dixième, décrochée par rapport à ses adversaires, avec 17'068 voix. Seul Olivier Curty a sauvé quelque peu les meubles, crédité de 26'373 voix, en cinquième place. Chez les libéraux-radicaux, Didier Castella a pris la troisième place (30'659 voix) et Romain Collaud la septième (24'994 voix), alors que les candidat.e.s de l'UDC ont terminé plus loin, avec Philippe Demierre au onzième rang (14'107 voix), suivi par ses colistier.ère.s. Les autres candidat.e.s n'ont pas atteint le nombre de suffrages requis pour se présenter au second tour.

Au vu des résultats inattendus du premier tour, l'heure des nouvelles stratégies ne s'est pas fait attendre pour préparer le deuxième tour. A droite, la question d'une alliance est rapidement revenue sur le tapis. Cependant, celle-ci n'était possible qu'en consentant à certains sacrifices. Les regards se sont donc dirigés vers le Centre, qui pouvait difficilement revendiquer trois sièges suite à la déception du premier tour. Sans surprise, Luana Menoud-Baldi a fait les frais de son résultat décevant et a dû se retirer de la course, permettant la création d'une alliance de droite avec deux centristes, deux PLR et un UDC, en la personne de Philippe Demierre. Cette décision a acté la perte du troisième siège du Centre, qui n'avait pas été dans cette situation depuis 1857 et la fin du régime radical ayant suivi la guerre du Sonderbund, a précisé la Liberté. De l'autre côté de l'échiquier politique, la gauche était bien consciente que le deuxième tour serait bien différent contre une droite unie, face à laquelle obtenir la majorité des sièges relèverait d'une véritable sensation. L'alliance a décidé de partir à quatre, retirant la candidature d'Alizée Rey, malgré son bon score, au profit de Sophie Tritten, au nom de la diversité de la gauche.

Comme attendu, le deuxième tour a accouché d'un résultat totalement différent du

premier. Face au bloc de droite, c'est l'alliance de gauche qui a fini dans les cordes, échouant finalement à récupérer ce fameux troisième siège. Alors que Sylvie Bonvin-Sansonnens, cinquième avec 41'047 suffrages, et Jean-François Steiert, septième avec 40'317 suffrages, ont été élu.e.s, Valérie Pillier Carrard a pris le huitième rang (39'545 voix), ne lui permettant pas de décrocher un strapontin. Sophie Tritten a fermé la marche en récoltant 36'262 voix. L'alliance de droite a donc triomphé, raflant cinq sièges. Les mieux élus ont été Didier Castella (52'847 voix) et Olivier Curty (51'653 voix), suivis par Romain Collaud (49'745 voix), qui a réussi son entrée à l'exécutif, et Jean-Pierre Siggen (44'185 voix), se remettant convenablement de sa déconvenue du premier tour. Cependant, le grand vainqueur de ce scrutin s'est nommé Philippe Demierre, élu avec 40'710 suffrages, permettant à l'UDC de faire son grand retour au Conseil d'État. Le parti socialiste a lui perdu un siège, dans la lignée de sa petite forme en terre fribourgeoises, après avoir cédé sa place au Conseil des États à la centriste Isabelle Chassot en septembre 2021. En fin de compte, selon la presse, les différentes stratégies partisans ont fait une victime de choix: la représentation féminine, puisque l'on ne retrouve qu'une seule femme parmi les sept conseiller.e.s d'État, comme lors de la législature précédente. Pour ce deuxième tour, la participation s'est montée à 41.38%, probablement dopée par la tenue des votations fédérales le même jour.⁷

Récapitulatif des élections cantonales et communales 2021

Wahlen

WAHLEN
DATUM: 31.12.2021
MATTHIAS BUCHWALDER

En 2021, quatre cantons ont réélu leurs autorités législatives (FR, NE, SO et VS). Comme en 2020, les partis écologistes ont bénéficié de la vague verte. Les Vert-e-s ont augmenté leur score dans les quatre cantons s'étant rendus aux urnes. Ils ont notamment plus que doublé leur part des voix dans le canton de Fribourg. Avec ces progressions, un total de 17 sièges supplémentaires est tombé dans leur escarcelle dans les quatre cantons (de 38 à 55). De leur côté, les Vert'libéraux ont également progressé à Fribourg, Neuchâtel et Soleure. Neuf élu.e.s supplémentaires ont rejoint leur députation, qui passe de 8 à 17 dans ces trois cantons. Pour leur première participation en Valais, ils n'ont en revanche pas pu entrer au Grand Conseil, en récoltant moins d'un pour cent des voix. Du côté des perdants, le PS a en particulier fait les frais des progrès des Vert-e-s. Le parti à la rose a perdu des suffrages dans chaque canton (19 sièges en moins au total). Quant au PLR, il a perdu 12 sièges au total, mais sa part des suffrages est restée relativement stable. A noter que la réduction du nombre de député.e.s de 115 à 100 dans le canton de Neuchâtel fausse un peu la donne, le PLR ayant par exemple cédé 11 sièges pour un score en léger recul. La stabilité a également régné sur l'UDC, dont le nombre de sièges dans ces quatre cantons passe de 71 à 69. Pour le dernier parti gouvernemental, l'année 2021 a été marquée par les premières élections sous le nouveau nom du Centre, dans les cantons de Fribourg et Neuchâtel. A Soleure et en Valais, le PDC concourait encore sous son ancienne bannière, alors que le PBD n'était présent que dans le canton du nord-ouest de la Suisse. S'il faudra probablement attendre les élections fédérales de 2023 pour tirer un bilan de la fusion entre les deux partis, les premières observations n'ont pas démontré de progression significative. Traditionnellement fort dans le canton catholique de Fribourg, le Centre s'est maintenu, en ne perdant qu'un siège. Plutôt faible dans le canton réformé de Neuchâtel, il a gagné deux sièges, passant de 2 à 4. A Soleure, le PDC est resté au même niveau, alors qu'il a poursuivi son déclin en Valais (7 sièges en moins).

La **part des sièges occupés par des femmes au sein des parlements** a augmenté dans chaque canton. La progression a été particulièrement marquée en Valais (de 19.2 à 34.6%) – où le Conseil d'Etat est en revanche désormais composé exclusivement d'hommes – et à Neuchâtel (de 33.9 à 58%), qui est devenu le premier parlement cantonal en Suisse dans lequel siège une majorité féminine. A Fribourg, 33.6% des parlementaires sont des femmes (+4.5pp), alors que ce taux se monte à 30% dans le canton de Soleure (+1.0pp). Tractée par la mobilisation habituelle du Haut-Valais, la participation a frôlé les 60% en Valais (59.5%). A l'autre extrême, moins d'un.e ayant-droit sur trois s'est rendu.e aux urnes dans le canton de Neuchâtel (31.7%). La participation a été de 37.8% à Fribourg et de 44.2% à Soleure.

Lors du **renouvellement des exécutifs** dans les quatre mêmes cantons, le Centre/PDC a subi plusieurs revers. A Fribourg, le troisième siège centriste, détenu depuis 1857, n'a pas pu être défendu. Conclue pour le deuxième tour, la grande alliance de droite,

composée du Centre, du PLR et de l'UDC, a néanmoins conservé cinq sièges, l'UDC Philippe Demierre (FR, udc) faisant son entrée au Conseil d'Etat. A gauche, le PS a cédé l'un de ses deux sièges aux Vert-e-s. Le PDC a également perdu un siège en Valais et à Soleure, respectivement au profit de l'UDC et du PLR. Ainsi, les démocrates-chrétiens ne détiennent plus leur majorité historique au Conseil d'Etat dans la vallée du Rhône. Les autres partis (PLR et PS) ont conservé leurs sièges. Sur les bords de l'Aar, le PLR tient désormais le couteau par le manche avec ses deux représentants, qui sont accompagnés par une socialiste, une verte et, comme évoqué précédemment, une démocrate-chrétienne. Enfin, 3 PLR et 2 PS forment le gouvernement sur les rives du lac de Neuchâtel. La situation s'est inversée par rapport à la précédente législature, durant laquelle le gouvernement se composait de 3 PS et 2 PLR.

Dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, la Landsgemeinde n'a pas pu se tenir en raison de la pandémie. Pour la deuxième année consécutive, les citoyennes et citoyens ont donc dû se rendre aux urnes afin de confirmer le mandat accordé à leurs autorités (« Bestätigungswahlen »), un cas de figure qui ne s'était jamais présenté avant 2020.

En outre, deux **élections complémentaires** dans des gouvernements cantonaux ont eu lieu en 2021. La verte Fabienne Fischer (GE) a fait son entrée au Conseil d'Etat genevois après la démission de Pierre Maudet (GE, sans parti). A Glaris, le socialiste Markus Heer a repris la place du démocrate-chrétien Rolf Widmer. Avec ces changements, 41 femmes siègent dans des exécutifs cantonaux à la fin de l'année 2021, soit deux de plus qu'un an auparavant. Sur un total de 154 sièges, 26.6% sont donc occupés par des femmes. Sept cantons ne comptent pas de présence féminine à l'exécutif (LU, UR, AR, GR, AG, TI, VS).

Deux des dix plus grandes **villes** du pays, Lausanne et Lugano, ont également renouvelé leurs autorités en 2021. Dans le chef-lieu vaudois, peu de changements sont à noter. Le Conseil communal est resté aux mains de la gauche, qui détient 66 sièges sur 100. Concernant la Municipalité, l'alliance entre les partis de gauche, malgré une désunion lors du premier tour, s'est reformée lors du deuxième et a conservé 6 sièges sur 7. Comme lors de la législature précédente, le PLR Pierre-Antoine Hildbrand est le seul membre de droite. Si l'on se penche sur les élections communales vaudoises dans leur ensemble, les Vert-e-s ont réalisé la progression la plus marquée, au détriment notamment des libéraux-radicaux. Au Tessin, les élections avaient été repoussées d'une année en raison de la pandémie de Covid-19. Pour autant, cela n'a pas provoqué de changements radicaux à Lugano, qui est restée en mains bourgeoises. Comme lors de la précédente législature, trois membres de la Lega dei Ticinesi, deux PLR, un PDC – l'ex-sénateur Filippo Lombardi – et une socialiste ont été élu.e.s à l'exécutif. Au législatif, le PLR demeure le parti le mieux représenté malgré un score en recul. Suite au décès en août du syndic de la ville Marco Borradori (lega), l'UDC Tiziano Galeazzi, premier des viennent-ensuite de la liste de droite, a fait son entrée au Conseil de ville.⁸

1) TG, 3.7., 1.12.20; LT, 17.12.20; TG, 21.1.21; LT, 25.1.21; TG, 27.1.21; LT, 1.2.21; TG, 5.2., 11.2.21; LT, 23.2.21; TG, 8.3., 9.3.21; LT, 10.3.21; TG, 11.3.21; LT, 17.3., 22.3., 24.3., 29.3.21

2) NF, 10.6., 15.6.20; LT, 16.6.20; NF, 23.7., 1.9., 4.9., 5.9., 11.9., 29.9.20; LT, 2.10.20; NF, 5.10., 24.11.20; LT, 11.1.21; NF, 12.1.21; NF, 13.1., 14.1., 15.1., 18.1., 19.1., 20.1., 21.1., 11.2., 12.2., 19.2., 5.3.21; LT, NF, 8.3.21; NF, 9.3.21; LT, 10.3.21; NF, 15.3., 16.3., 23.3., 26.3.21; LT, Lib, NF, 29.3.21

3) SGL, 26.11., 3.12.20, 25.1., 5.2.21; SGL, 8.2.21; SGL, 20.2.21; SGL, 23.2.21; SN, 25.2.21; SGL, 8.3., 20.3., 29.3.21

4) Exp, 16.11.20, 25.1., 27.1., 11.2., 16.2., 23.2., 4.3., 10.3., 17.3., 18.3., 19.3., 20.3., 22.3., 23.3., 25.3., 27.3., 29.3., 30.3., 1.4., 8.4.21; Lib, 15.4.21; Exp, 16.4.21; Exp, LT, Lib, 19.4.21; Exp, 21.4.21; LT, 26.4.21; Exp, 30.4., 6.5., 7.5.21; Exp, 10.5.21; Exp, 11.5.21

5) SZ, 13.3., 8.6., 17.6., 18.6., 18.7., 22.7., 25.7., 29.7., 5.8., 19.8., 21.8., 4.9., 3.10., 23.10., 14.11.20; BLZ, 12.1.21; SZ, 5.2., 13.2.21; SZ, 8.3.21; SZ, 10.3.21; SZ, 26.4.21; SZ, 27.4.21

6) AVF, 16.3.21; APZ, AVF, 17.3.21; APZ, 19.3., 29.3., 7.4., 10.4.21; AVF, 14.4.21; APZ, 21.4.21; AVF, 28.4.21; APZ, AVF, 29.4.21; APZ, 30.4.21; APZ, AVF, 10.5.21

7) Résultats élection du Conseil d'Etat Fribourg (1er tour); Résultats élection du Conseil d'Etat Fribourg (2ème tour); LT, 22.9.20; Lib, 5.11., 11.12.20, 21.1., 2.2., 9.3., 10.3., 11.3., 25.3., 26.3.21; Lib, 1.4.21; Lib, 16.4., 19.4., 22.4., 5.5., 7.5., 12.5., 20.5., 21.5., 31.5., 21.9., 28.9.21; Lib, 29.9.21; Lib, 11.10., 12.10., 13.10.21; Lib, 14.10.21; Lib, 15.10., 16.10., 18.10., 19.10.21; Lib, 20.10.21; Lib, 21.10., 22.10., 23.10., 25.10., 26.10., 27.10., 28.10., 29.10., 30.10.21; Lib, 8.11.21; Lib, 9.11.21; Lib, 10.11., 11.11., 15.11., 16.11., 17.11., 18.11.21; Lib, 19.11.21; Lib, 20.11.21; Lib, 22.11., 23.11.21; Lib, 24.11.21; Lib, 29.11.21; Lib, 30.11.21; Lib, 1.12.21, 29.1.22

8) Récapitulatif élections cantonales et communales 2021